



Luxembourg, le 11 décembre 2013

Déclaration gouvernementale (débat)  
Dépôt : M. Eugène Berger

1

MOTION

La Chambre des Députés,

après avoir entendu la déclaration gouvernementale, y donne son approbation, fait confiance au Gouvernement pour sa réalisation et passe à l'ordre du jour.

E. Berger

V. LOSCHENETZ

A. Boddy

S. Beissel

e. Hoogen